

TENNIS EXTERIEUR



TRACÉ ET DIMENSIONS DU TERRAIN DE MINI - TENNIS

FORMAT

Rouge

- 7 ans

BALLE

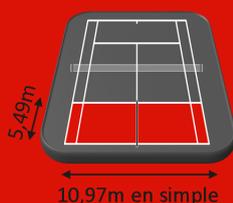
Molle rouge

HAUTEUR DU FILET

80 cm sans piquet de simple

COMPTAGE DES POINTS

1 set gagnant jusqu'à 12 points



FORMAT

Orange

- 9 ans

BALLE

Molle orange

HAUTEUR DU FILET

80 cm sans piquet de simple
(En simple et en double)

COMPTAGE DES POINTS

Simple:

2 sets gagnants de 4 jeux
(Tie-break à 3/3)

Double:

Idem simple

(Super tie-break jusqu'à 10 points si 3^{ème} set)



FORMAT

Vert

- 11 ans

BALLE

Mid verte

HAUTEUR DU FILET

91,4 cm sans piquet de simple
(en simple et en double)

COMPTAGE DES POINTS

Simple:

2 sets gagnants de 4 jeux
(Tie-break à 3/3)

Double:

Idem simple

(Super tie-break jusqu'à 10 points si 3^{ème} set)



FORMAT

Jaune

- 13 ans

- 15 ans

- 17 ans

Adultes

BALLE

Dure jaune

HAUTEUR DU FILET

91,4 cm avec piquets de simple

COMPTAGE DES POINTS

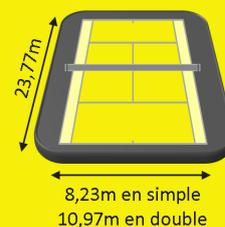
Simple:

2 sets gagnants de 6 jeux
(Tie-break à 6/6)

Double:

Idem simple

(Super tie-break jusqu'à 10 points si 3^{ème} set)

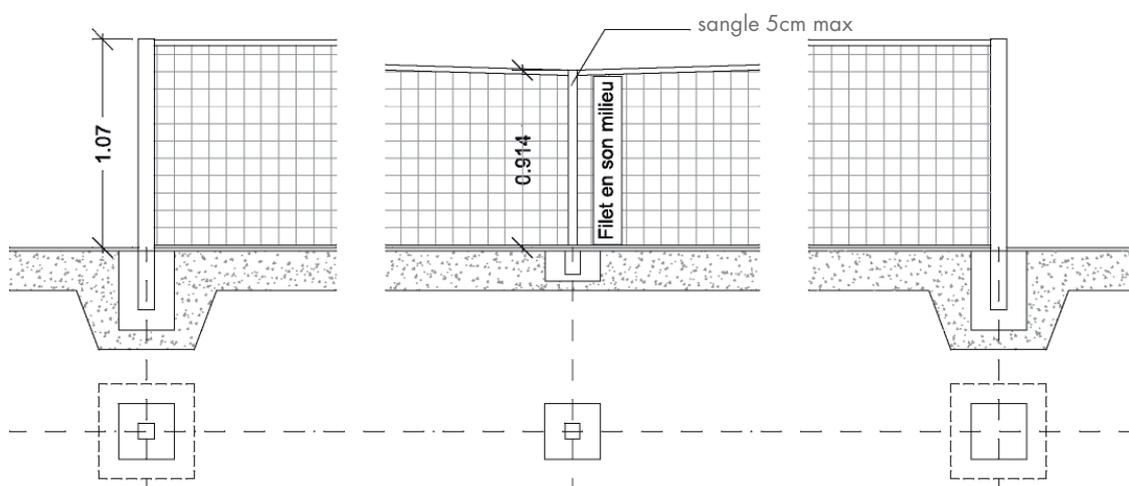


TENNIS EXTÉRIEUR		Groupe mondial	International championnat première série	Club et Loisir	REMARQUES
DIMENSIONS	implantation orientation des terrains	Grand axe du terrain orienté Nord/Sud			Le tracé des lignes est compris dans les dimensions des terrains
	Aire de jeu	Longueur : 23,77 m Largeur : simple 8,23 m et double 10.97 m			
	Reculs	Arrière : 8,23 m Latéral : 4,57	Arrière : 6,4 m Latéral : 3,66 m	Arrière : 5,5 m 6,12 m Latéral : 3,05 m 3,52 m	
	Zone libre	Longueur : 40,23m Largeur : 20,11 m	Longueur : 36,57m Largeur : 18,29 m	Longueur : 34,77m 36 m largeur : 17,07m 18 m	
	Distance entre deux terrains parallèles			3,05 m minimum	
REVETEMENT DE SOL	Nature	Revêtement souple Glissade et rebond adaptés Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur			Prévoir un système de récupération et d'évacuation des eaux. Si arrosage nécessaire, prévoir un système automatique à l'extérieur de l'aire de jeu.
	Etudes préalables	Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur			
	Couleur	Contraste entre le tracé, l'aire de jeu et la zone de recul			
	Planéité	4 mm à la règle de 2 m 3 mm à la règle de 30 cm Pente < ou = 1 % (double pente conseillée)			
	Largeur des lignes	Ligne de fond : 2,5 à 10 cm (5 cm) Ligne médiane : 5 cm Le tracé : 2,5 à 5 cm (5 cm)			
	Couleur des lignes	Blanches			
	Entretien	Selon la nature du terrain, Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur			
ECLAIRAGE	Eclairage moyen	1076 lux Groupe mondial et ATP/WTA Tour	ATP Challenger 750 lux IFT Pro Circuits 500 lux	300 lux	Placer les sources lumineuses en dehors de l'aire de jeu
	Uniformité	0,7			
	Nombre de points de mesure	15 points		13 points	
	Système d'éclairage	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils suivants: rendement, faible consommation, durée de vie des appareils, Allumage par terrain Prévoir les câbles lors de la rénovation. Norme NBN EN 12193 d'application L'étude du placement éventuel des LEDES est obligatoire			
Clôture	Hauteur	3 m, l'ancrage de la clôture doit être prévu dans du béton. Selon l'implantation du terrain, prévoir une étude d'exposition aux vents afin de déterminer la section des piquets et type de grillage.		Eviter le placement de publicité pouvant engendrer une déformation des clôtures	
TRIBUNES		- Prévoir une capacité adaptée aux perspectives sportives du club - Privilégier une jonction directe avec la cafétéria - Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu			
NORMES		EN 15330			

Normes fédérations
Recommandations Infrasports

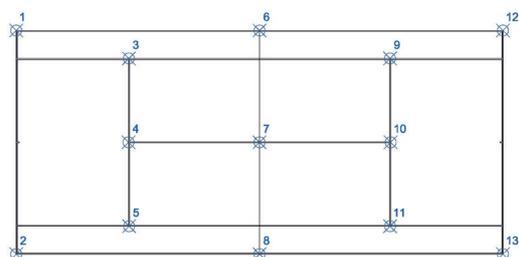
1. MATERIEL SPORTIF

- 1.1. Filets
- 1.2. Poteaux
- 1.3. Bandes

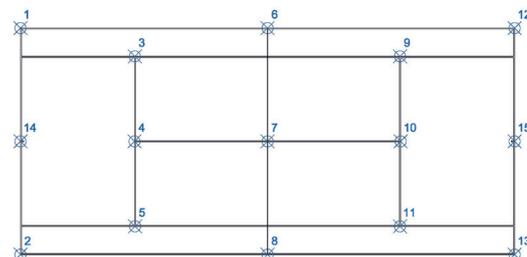


2. LES POINTS DE MESURE DE L'ÉCLAIRAGE

2.1. le schéma «Club et Loisir»



2.2. Le schéma «Groupe mondial et international»



3. LE MINI TENNIS (VOIR SCHÉMA PAGE 2)

- 3.1. Les courts de mini - tennis «Format Rouge» sont des rectangles de 5,49 x 10,97 m, divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,80 m sans piquet de simple.
- 3.2. Les courts de mini-tennis «Format Orange» sont des rectangles de 6,5 x 18 m en simple (8, 23 x 18 m en doubles) divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,80 m sans piquet de simple.
- 3.3. Les courts de mini-tennis «Format Vert» sont des rectangles de 8,23 x 21 m en simple et en double divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,914 m sans piquet de simple.
- 3.4. Les courts de mini-tennis «Format Jaune» sont des rectangles de 8,23x 23,77 m en simple (10,97 x 23,77 m en double) divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,914 m avec piquet de simple.

4. ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- 3.1. Marquoir(s)
- 3.2. Système de sonorisation
- 3.3. Système d'ancrage «sangles»
- 3.4. Chaise arbitre (hauteur: le siège de l'arbitre est placé au minimum à 1,82 m et au maximum à 2,44 m)
- 3.5. Machine «Lance balles»
- 3.6. Mur d'entraînement mobile
- 3.7. Panier à balles
- 3.8. Système d'arrosage

Tennis extérieur



Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infrasports.dgo1@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infrasports <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

Cette fiche a été avalisée par :
l'Association Francophone de Tennis, Chaussée de Marche, 935 C - 5100 WIERDE Tél. 081 55 41 70 • Fax. 081 55 41 79
Email : info@aftnet.be • www.aftnet.be